

L'an deux mille vingt-quatre,

Le douze avril à quatorze heures, le Comité Syndical convoqué une seconde fois sans exigence de quorum, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 6 avril 2024

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE

Avait donné procuration : Dominique LIEBERT à Anne-Marie AUBESSARD

Etait absent non représenté : Laurent SAUGERAS, Régis HOUBIGAND, Alain VERMOREL

Secrétaire de séance : Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE

Ordre du jour

- | | |
|--|-----------------------------|
| <u>1. Validation du compte rendu de la réunion du 9 janvier 2024</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>2. Compte de Gestion 2023</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>3. Compte administratif 2023</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>4. Affectation du résultat 2023</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>5. Budget primitif 2024</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>6. Participation financière des communes</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>7. Convention avec SDIS 19 - mise à disposition d'agents employés à la sécurité des baignades</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>8. Remboursement frais à un élu – Annonce Le Bon coin</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>Remboursement frais à un élu – Annonce L'Hôtellerie-restauration</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>9. Rachat matériel – Restaurant</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>10. Création d'un emploi permanent à temps non complet</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>11. Compte à terme</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>12. Remboursement anticipé emprunt</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>13. Mandat au Centre de gestion – Négociation et consultation convention prévoyance</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |
| <u>14. AOT restaurant et choix du restaurateur</u> | ADOPTE A L'UNANIMITE |